Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 104 (1959)

Heft: 6

Artikel: Réflexions sur l'arme atomique : reviendra-t-on aux moyens

"conventionnels", à la guerre "traditionnelle"?

Autor: Montfort

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342938

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction: Colonel-brigadier Roger Masson Rédacteur-Adjoint: Lt-colonel EMG Georges Rapp Administration: Lt-colonel Ernest Büetiger

Editeurs et expédition: Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 33, Lausanne (Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)

Annonces: Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

Suisse: 1 an Fr. 12.—; 6 mois Fr. 7.—; 3 mois Fr. 4.— Etranger: 1 an Fr. 15.—; 6 mois Fr. 8.—; 3 mois Fr. 4.50 ABONNEMENT:

Prix du numéro: Fr. 1.50

Réflexions sur l'arme atomique

REVIENDRA-T-ON AUX MOYENS « CONVENTIONNELS », A LA GUERRE «TRADITIONNELLE»?

Il semble bien qu'un courant d'opinions se dessine, un peu partout, parmi les écrivains militaires les plus cotés, qui exprime l'avis que la guerre nucléaire totale est en fait impensable et impossible. Avec des nuances diverses, c'est en somme ce que disent Liddel Hart et Montgomery en Angleterre, Gavin et Taylor aux Etats-Unis, Miksche en France. Quant aux Russes, le simple fait qu'ils ont conservé et même amélioré leurs moyens conventionnels — et quels moyens! à côté des engins nucléaires, «stratégiques» et «tactiques», démontre pour le moins qu'ils n'ont pas mis tous leurs œufs dans le même panier.

Il devient en effet évident que la guerre nucléaire totale est une folie et qu'elle n'est pas payante, dans l'état actuel des moyens atomiques des Etats-Unis et de l'U.R.S.S., puisqu'elle conduirait à la destruction totale, à la destruction collective, sans vainqueur ni vaincu.

Il devient évident, d'autre part, que la « guerre nucléaire limitée » se révèle à la réflexion impossible à conduire et que, véritable gageure, elle amènerait presque infailliblement la guerre atomique totale.

Avec leurs 300 millions d'habitants, l'U.R.S.S. et ses satellites maintiennent sur pied quelque 175 divisions ¹ de forces actives utilisables dans tout genre de guerre, atomique ou conventionnelle, tandis que les pays de l'OTAN, avec 400 millions d'habitants, n'arrivent péniblement à mettre sur pied que 20 divisions de forces actives, dotées d'effectifs insuffisants pour une guerre traditionnelle. Or, comme le dit Miksche ²: « D'après les normes soviétiques, les forces terrestres occidentales pourraient compter 149 divisions d'active au lieu de l'actuelle vingtaine. » ³

Cette situation inconfortable, surtout pour l'Europe, provient du fait que les Etats-Unis, suivis avec plus ou moins de conviction par tous les pays de l'OTAN, ont mis toute leur confiance dans l'arme atomique et dans la chance, rien moins que certaine, de dissuader (deterrent) l'U.R.S.S. d'attaquer, en la menaçant de représailles terribles. Ce faisant, ils ont réduit leurs moyens conventionnels à un point tel qu'ils ne peuvent plus se défendre que par l'arme atomique, qu'une guerre à une certaine échelle n'est pour eux plus concevable que sous la forme nucléaire.

Les leaders occidentaux comprendront-ils que leur faiblesse — car faiblesse il y a, et même inquiétante — réside dans l'inégalité énorme qui existe entre leurs moyens conventionnels et ceux du bloc opposé ? Cette faiblesse qui les para-

¹ Chiffre donné par Miksche dans son ouvrage récent : «La faillite de la stratégie atomique », édition «Le livre contemporain », Paris (voir R.M.S., février 1959), tandis que Liddel Hart, dans la «Revue de défense nationale » de janvier 1959, parle de 260 divisions d'active.

² Op. cit.

³ N'est-il pas étonnant que la Suisse, avec ses 4½ millions d'habitants, puisse, de son côté, mettre sur pied la valeur d'une vingtaine d'unités d'armée, dotées d'un armement plutôt léger si l'on veut, mais qui s'améliore et se renforce d'année en année? Fasse le Ciel, qu'une réduction de nos effectifs — effectuée sous un prétexte ou sous un autre dans une prochaine organisation — ne nous enlève pas un de nos atouts majeurs, puisque nous sommes actuellement le pays qui, après la Russie, a la plus forte armée conventionnelle. Mft.

lyse et leur interdit, par exemple, d'accepter toute réduction des armements — car ce serait l'accentuer encore — et qui ne leur permet d'envisager qu'un désarmement total, qui, maintenant et comme toujours, dans le passé du moins, est chimérique.

Les états-majors de l'Ouest apprécient certainement d'une manière exacte cette situation, cette impasse dans laquelle on s'est mis. Mais il paraît impossible d'obtenir une décision dans ce domaine, puisque l'amélioration bien modeste qui avait été décidée à la Conférence de Lisbonne, en 1952, n'a pu se réaliser. Il faut donc faire bonne mine à mauvais jeu; c'est pourquoi l'on saisit toute occasion d'affirmer publiquement la confiance que l'on a dans les moyens à disposition; mais on le dit trop souvent et trop haut pour que cela soit sincère.

Du côté des milieux politiques, on s'efforce de trouver une solution au problème du désarmement et de détendre l'atmosphère entre l'Est et l'Ouest. C'est alors le « Plan Rapacki » — proposition polonaise qui contient l'idée maîtresse de toutes celles qui lui ont succédé — puis le « dégagement » ou « désengagement » Macmillan, ou encore la « zone exempte de tension » du Gouvernement de Bonn, ou enfin la « proposition Kissinger ». ² Le général de Gaulle, lui, lance l'idée d'une zone d'armements limités qui s'étendrait de l'Oural à l'Atlantique ³. On a même parlé, autre suggestion, de la création d'une bande neutralisée entre les deux blocs qui comprendrait la Suisse, l'Autriche, les deux Allemagnes et la Suède.

Dans un précédent article, 4 nous avons vu l'inefficacité ou, pour les Occidentaux, l'impossibilité d'accepter une zone

¹ A Lisbonne, rappelons-le, il avait été projeté de constituer 50 divisions d'active et 50 divisions de réserve.

² Henry Kissinger, dans « Nuclears Weapons and Foreign Policy », ouvrage publié pour le Council on Foreign Relations par Harper and Brothers, New-York, propose de neutraliser les villes et les troupes au-delà d'un théâtre d'opérations de 800 km de profondeur.

³ Dans sa conférence de presse du 25.3.59. 4 R.M.S. de mars 1959.

désarmée dans le genre du Plan Rapacki. Quant à la proposition de Gaulle, qui est, c'est évident, d'une toute autre valeur militaire, personne ne peut cependant, semble-t-il, se leurrer sur ses possibilités de réalisation.

On tourne autour du pot — si on nous permet cette expression — alors que la seule solution, à défaut de désarmement et de paix universels bien difficiles, hélas, à réaliser, consiste à revenir à un équilibre entre les potentiels militaires de même nature; équilibre qui a été fâcheusement rompu, il faut bien le dire, par la solution des Etats-Unis, de l'OTAN, de faire uniquement fond sur l'arme atomique et qui est à l'origine de la situation et de l'impasse dans laquelle l'Ouest se trouve actuellement engagé.

Représentons-nous la position politico-militaire dans laquelle se trouveraient les Occidentaux s'ils disposaient, indépendamment de leurs moyens nucléaires, de 150 divisions. La crainte qu'ils éprouvent du bloc Est serait éliminée et tout leur serait alors possible, y compris l'acceptation ou même mieux l'initiative de négociations pour une réduction, proportionnelle dans les deux partis, des potentiels militaires.

Et comme il serait parfaitement illusoire, dans la situation d'aujourd'hui, de demander au bloc de l'Est de diminuer unilatéralement le nombre de ses unités d'armée pour arriver à l'équilibre dont nous parlons plus haut, il ne reste à celui de l'Ouest qu'à augmenter le nombre des siennes.

Est-ce à dire qu'il faille revenir au conventionnel de 1945 et qu'il s'agisse de stopper tout progrès dans les armements classiques? Evidemment non, ce 'serait une impossibilité, une utopie. Le téléguidé, par exemple, sera l'engin de demain, qu'il soit anti-char ou anti-aérien. ¹

Quant à l'arme atomique, comme il n'est pas possible de l'employer ou de restreindre son emploi, puisqu'une « guerre nucléaire limitée » amènerait finalement et inéluctablement

¹ Attendrons-nous encore longtemps pour adopter ces engins qui se fabriquent chez nous ? Mft.

une « guerre nucléaire générale » qui aboutirait à une destruction totale et générale, il faudrait, par une convention internationale, la reléguer avec les gaz de combat et les moyens biologiques, dans l'espoir que les hommes seront assez intelligents et mesurés pour ne pas utiliser ces procédés dans les inévitables conflits qui longtemps encore les opposeront les uns aux autres.

Cette situation, même si elle n'est pas absolument sûre, vaudrait bien celle dans laquelle l'Ouest s'est actuellement fourvoyé et le « deterrent » qui, pour tous ceux qui réfléchissent un peu, a perdu toute sa valeur depuis que le monopole de la puissance nucléaire a échappé aux Etats-Unis.

D'une guerre totale, mettant en jeu la masse de l'arsenal atomique, ne pourrait résulter actuellement, répétons-le, qu'une destruction collective, sans vainqueur ni vaincu. Il faut trouver une «stratégie de remplacement». Est-ce que ce serait le retour aux moyens « conventionnels » développés normalement, à la guerre « traditionnelle » ? Peut-être.

Cependant celle-ci se déroulerait sous la menace atomique, nombre d'armes étant à « deux mains » — si l'on veut bien nous permettre cette expression hippologique — et un adversaire pouvant toujours ne pas se conformer à une convention ou la rompre. Les gaz utilisés pendant la guerre 1914-1918 ne l'ont pas été au cours de la seconde guerre mondiale — ils avaient été interdits en 1925 1 — mais la

¹ Le « Protocole concernant la prohibition d'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bactériologiques », du 17 juin

asphyxiants, toxiques ou similaires et de moyens bacteriologiques », du 17 juni 1925, s'exprime comme il suit :

« Considérant que l'emploi à la guerre de gaz asphyxiants, toxiques ou similaires, ainsi que de tous liquides, matières ou procédés analogues, a été à juste titre condamné par l'opinion générale du monde civilisé;

Considérant que l'interdiction de cet emploi a été formulée dans des traités auxquels sont Parties la plupart des Puissances du monde;

Dans le dessein de faire universellement reconnaître comme incorporée au droit interpotional cette interdiction, qui s'impose également à la conscience

droit international cette interdiction, qui s'impose également à la conscience et à la pratique des nations,

Déclarent : Que les Hautes Parties Contractantes, en tant qu'elles ne sont pas déjà Parties à des traités prohibant cet emploi, reconnaissent cette interdiction, acceptent d'étendre cette interdiction d'emploi aux moyens de guerre bactériologiques et conviennent de se considérer comme liées entre elles aux termes de cette déclaration. »

protection contre eux a partout été maintenue et les combattants, notamment, ont continué, et continuent encore, à être équipés d'un masque, parce que la menace de leur emploi subsiste.

La menace atomique aurait sur la guerre conventionnelle les répercussions suivantes.

Deviendraient règles impérieuses :

- la dispersion et la décentralisation des dispositifs et des organisations de toute nature, pour limiter les effets d'une éventuelle explosion nucléaire;
- la mobilité ¹ des formations, notamment celle des réserves, pour permettre de concentrer rapidement les moyens dans le dessein de pouvoir effectuer un éventuel effort « classique », offensif ou défensif-offensif (attaque ou contreattaque);
- la mise sous *abris* (allant du simple trou individuel improvisé à l'abri préparé, sous rocher, bétonné ou blindé) de tous les moyens momentanément à l'arrêt ou statiques;
- le camouflage, la recherche plus poussée que jamais elle ne l'a été de l'invulnérabilité par l'invisibilité, pour ne pas tenter l'adversaire par la vue de buts justiciables de l'arme atomique;
- la *puissance du feu* développée à l'extrême, notamment celle de l'infanterie qui doit être en mesure, malgré sa dispersion et sa décentralisation, d'assurer la plénitude de feux d'arrêt devant un front.

L'obligation primordiale de maintenir *l'action du com*mandement exigera le noyautage des dispositifs ; le bataillon combiné deviendra, restera, l'unité de combat, comme aussi, « accidentellement », l'unité de sacrifice.

La mobilité, qui constitue un des moyens d'échapper aux investigations, partant à l'arme atomique, et qui permet d'intervenir en temps utile dans les brèches que cette arme produira nécessairement dans les dispositifs, se heurte à la difficulté principale suivante : pour se mouvoir librement, il faut avoir la maîtrise aérienne, au moins locale et momentanée. Or, nous n'aurons jamais cette maîtrise, ou elle ne nous sera accordée que très exceptionnellement. Pourquoi donc nous obstiner à ne pas le reconnaître ? Car cette reconnaissance devrait tout conditionner chez nous : organisation, opérations grandes et petites, stratégie et tactique. Mft.

Toutes choses, remarquons-le, que nous faisons déjà... au moins sur le papier.

On dira que la prohibition d'emploi de l'arme nucléaire, au même titre que les gaz et les moyens biologiques, ne changerait pas grand-chose à la situation actuelle. Nous pensons au contraire que les forces conventionnelles étant équilibrées — cette mesure *préalable* est évidemment indispensable — la tentation d'employer l'arme nucléaire serait considérablement diminuée, et aussi, pourquoi ne pas le dire, parce qu'il faut compter, quand même, sur le respect des conventions internationales. Il y a une différence entre utiliser *librement* un moyen de combat — ce qui est le cas actuellement pour l'arme atomique — et violer un engagement, ce qui serait le cas ultérieurement si cette arme était interdite.

Et puis, qui dit mieux ?

Colonel-divisionnaire Montfort

Le cinquantenaire de l'Aviation militaire italienne

On se trouve présentement à l'époque où les aviations militaires des grandes nations fêtent les unes après les autres le cinquantième anniversaire de leur création. Cette année, c'est au tour en particulier de l'Aviation italienne de mesurer le chemin parcouru au cours de ce demi-siècle et de procéder aux manifestations traditionnelles en de telles circonstances. Cet anniversaire a fourni en particulier à la « Rivista aeronautica » l'occasion de publier en mars dernier un numéro spécial dont la qualité et l'importance ne sauraient nous échapper. Qu'il nous soit donc permis d'ouvrir cet excellent document